

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/09/2010

Réception par le Prefet : 06/09/2010

Publication : 10/09/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-10-9-2

Séance du vendredi 3 septembre 2010

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU L'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération N° CG 2009 -5-9-2 du Conseil Général du 9 décembre 2009 relative aux moyens d'interventions en faveur du sport,
- VU la délibération n°CG 2010 - 1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Accorde les subventions suivantes :

- 12 000 € à l'Union Départementale du Bénévolat Associatif au titre des actions de formation des bénévoles effectuées en 2010 ;
- 5 000 € à l'Union Départementale du Bénévolat Associatif au titre de l'aide au fonctionnement du CRIB pour l'année 2010 ;
- 5 000 € à l'Association ADEQUATION au titre de l'aide au fonctionnement du CRIB pour l'année 2010 ;

Précise que cette dépense, correspondant à un total de **22 000 €** sera imputée comme suit au Budget départemental 2010 – Programme E 732 – Chapitre 65 - Fonction 30 – Nature 6574 – Code 25570 – Service 102.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

Clubs sportifs
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ACS06333	ADEQUATION ASS.POUR DEVELOPP.EMPLOIS DU SPORT ET DE L'ANIMATION Subvention de fonctionnement	5 000,00
Total		5 000,00

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

**Union départementale du bénévolat associatif
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
UDB04209	UNION DEPARTEM.DU BENEVOLAT ASSOCIATIF DU HT RHIN U.D.B.A. Subvention de fonctionnement	12 000,00
UDB04208	UNION DEPARTEM.DU BENEVOLAT ASSOCIATIF DU HT RHIN U.D.B.A. Subvention de fonctionnement	5 000,00
Total		17 000,00